

Un salarié sur cinq est en situation de déclassement professionnel

390 000 salariés sont surdiplômés par rapport au poste qu'ils occupent

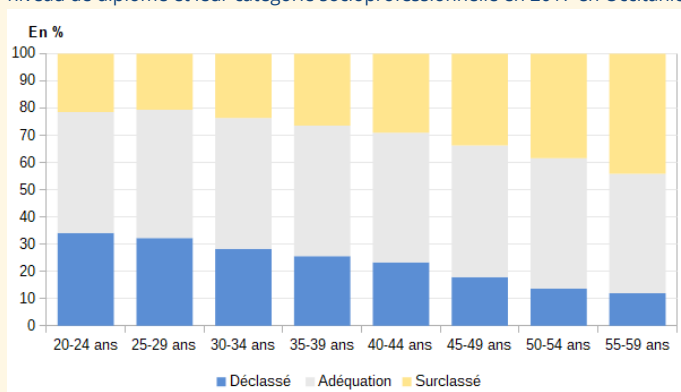


1 salarié sur 5
en Occitanie en 2017

Le déclassement est plus fréquent chez :

- les plus **jeunes**, en début de carrière

Répartition des salariés par tranche d'âge, selon la correspondance entre leur niveau de diplôme et leur catégorie socioprofessionnelle en 2017 en Occitanie



Source : Insee, recensement de la population 2017

- les titulaires d'un diplôme non professionnalisant de niveau **Bac +3 ou Bac +4**

Un phénomène qui s'analyse dans le temps

Les métiers et leurs contenus évoluent, la durée des études s'allonge

En 10 ans, le niveau de diplôme le plus courant dans une profession donnée a eu tendance à **s'élever**

Certains métiers ont déjà intégré la hausse du niveau de diplôme : **la norme s'est élevée** → **des risques de déclassement limités**

- les professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé **14 %**
- les employés administratifs d'entreprise **18 %**
- les techniciens **21 %**
- les employés de commerce **24 %**

Dans d'autres métiers, la hausse du niveau de diplôme est notable, mais pas depuis assez longtemps pour avoir fait évoluer la norme : **le déclassement y est fréquent**

- les contremaîtres et agents de maîtrise **53 %**
- les professions intermédiaires administratives de la fonction publique **51 %**
- les personnels des services aux particuliers **38 %**



Pour en savoir plus : « [Un salarié sur cinq est en situation de déclassement professionnel](#) », Insee Analyses Occitanie n° 108, août 2021